

SÉMINAIRE DE MAÎTRISE

MADAME LAURIANE LEPAGE

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

DATE ET HEURE : Le 21 mars 2019, à 13h

ENDROIT : Salle 1121 du pavillon Abitibi-Price

SUJET : *Connaissances des visiteurs de l'arrondissement historique du Vieux-Québec quant au patrimoine mondial de l'UNESCO*

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE :

Aujourd'hui, 1092 sites culturels et naturels sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, dont l'arrondissement historique du Vieux-Québec (inscrit en 1985). Chaque année, de nouveaux sites y sont inscrits afin d'être protégés, conservés et mis en valeur. Ces sites, mondialement reconnus, attirent les touristes de partout dans le monde. Toutefois, plusieurs études scientifiques permettent de constater que les visiteurs des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO manquent de connaissances à ce sujet. Que ce soit dans les sites culturels ou naturels, peu de visiteurs savent reconnaître ce label et encore moins les critères ayant permis au site d'être inscrit sur la liste.

Cette étude exploratoire a pour objectif principal de dresser un portrait des connaissances que possèdent les visiteurs à l'égard de la reconnaissance de l'arrondissement historique du Vieux-Québec comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour y arriver, une enquête quantitative a été réalisée à l'été 2018 auprès des visiteurs de l'arrondissement historique (419 répondants).

Les résultats obtenus permettent notamment d'observer que les visiteurs de l'arrondissement historique du Vieux-Québec connaissent le terme « patrimoine mondial de l'UNESCO » sans toutefois connaître les critères ayant permis l'obtention de cette mention. On constate également que le fait de connaître le terme « patrimoine mondial de l'UNESCO » n'influencerait pas significativement les participants lorsqu'ils choisissent une destination de voyage ou encore un site à visiter. De plus, pour les visiteurs, la mention du patrimoine mondial est principalement une garantie quant à la protection du site, à son authenticité et à sa beauté. Sur le plan de l'expérience touristique, la mention de patrimoine mondial devrait se traduire surtout dans une mise à disposition d'informations historiques. Informer les visiteurs des critères justifiant la mention du patrimoine mondial permettrait d'approfondir la connaissance qu'ils ont déjà. Les visiteurs seraient ainsi davantage conscients de la valeur patrimoniale du site, de l'importance de le conserver et de la pertinence de le visiter.

Directrice : Mme Pascale Marcotte (Professeure, Université Laval)

Examineurs : Mme Jo-Anick Proulx (Parcs Canada, Québec)
M. Étienne Berthold (Professeur, Université Laval)
M. Daniel Gosselin (Parcs Canada, Québec)

Martin Lavoie

Directeur des programmes de 2^e et 3^e cycles en sciences géographiques

Le 7 mars 2019